



Ce document d'orientation stratégique précise le positionnement de GWI-Burundi dans les domaines de l'eau et de la réintégration des ex-combattants à travers les programmes hydriques. Les orientations sont définies à partir des priorités d'intervention de GWI-Burundi. Elles concernent principalement l'amélioration de l'accès à l'eau pour les populations et la prévention de l'instabilité sociale par la réintégration durable des ex-combattants.

## 1. Les principaux enjeux du développement de programmes d'accès à l'eau avec les ex-combattants pour la sécurité environnementale et la stabilité sociétale favorisant un développement économique durable.

### Les enjeux de l'accès à l'eau

- L'eau est un enjeu planétaire dans le développement et la sécurité environnementale.
- La question de l'approvisionnement en eau devient de plus en plus préoccupante :
  - Plus d'1,5 milliard de personnes n'a pas accès à une eau propre et saine et plus de 2,6 millions de personnes manquent d'infrastructures sanitaires adéquates.
  - chaque année, cinq millions de personnes, essentiellement des enfants de moins de 5 ans, sont victimes de maladies directement liées aux pollutions de l'eau.
  - Environ la moitié des personnes hospitalisées dans le monde souffrent d'une maladie liée à l'eau.
  - Une eau insalubre et un assainissement inadéquat fait plus de victimes que la guerre, à cause des nombreuses maladies qu'elle prolifère.
  - Dans les pays en développement, plus de 80 % des maladies sont directement liées à l'insalubrité de l'eau et à un assainissement médiocre. 90 % des eaux usées sont déversées dans les rivières ou cours d'eau sans aucun traitement préalable.
- L'eau met en jeu des questions fondamentales relatives au droit à la vie, aux droits humains et sociaux et au domaine du bien commun. Elle pose des problèmes cruciaux de démocratie et de pouvoir dans les sociétés contemporaines tant au niveau local qu'au niveau mondial.
- L'accès à l'eau et sa gestion constituent un défi transversal touchant à la fois la pauvreté, l'éducation pour tous, le genre, la mortalité infantile et maternelle, la santé publique, la gouvernance locale, nationale et internationale.
- La complexité des besoins humanitaires pour la prospérité de l'Afrique sub-saharienne est plus que jamais liée aux besoins de la stabilité et sécurité sociétale et les besoins en eau.
- L'Afrique subsaharienne est nettement en retard sur les objectifs concernant **l'eau potable et l'assainissement en milieu rural** et sur la **malnutrition et la pauvreté**,
- La pénurie de l'eau et les effets néfastes du changement climatique en Afrique subsaharienne risquent de provoquer des conflits et des déplacements importants de populations.
- L'eau est devenue un défi majeur pour l'avenir du monde entier. Sa préservation, sa protection et sa sécurisation et son partage équitable permettront de stabiliser les populations et de lutter contre la pauvreté.
- Les Nations Unies ont ainsi accordé une place déterminante à l'eau pour les **Objectifs du Millénaire pour le Développement**. L'accès à l'eau et aux services d'assainissement constitue un grand levier transversal pour leur réalisation.
- Le défi de l'accès à l'eau pour tous devra être relevé dans le cadre d'importantes évolutions à venir en termes de **croissance démographique** - *le formidable essor démographique que va connaître notre planète dans les vingt-cinq prochaines années va s'accompagner d'une explosion de la consommation en eau et d'une dégradation de sa qualité* - et de **changement climatique**.

### Les enjeux de la démobilisation

- Démobiliser et réintégrer : indispensable, fondamental et incontournable. On ne peut reconstruire et rééduquer sans avoir démobilisé, on ne peut réintégrer sans pouvoir redonner une nouvelle chance aux anciens combattants.

- Aujourd'hui, en Afrique sub-saharienne, ils sont des centaines de milliers cherchant à donner un nouveau sens à leur vie dans des sociétés détruites et ravagées par les effets néfastes changement climatiques. Leur réintégration dans la vie sociale et économique, souvent longue et douloureuse, est la condition incontournable pour que la paix subsiste et que les conflits ne ressurgissent plus.

## 2. Les orientations stratégiques de GWI-Burundi

### 2.1. Politiques et programmes nationaux pour le droit à l'eau

#### Objectif

L'objectif de GWI-Burundi dans ce domaine est d'appuyer la promotion de politiques et de programmes nationaux pour le droit à l'eau, et de contribuer à leur mise en application pour accélérer l'accès à l'approvisionnement en eau et aux services d'assainissement de base.

#### Thèmes d'intervention

**Thème 1** : Considérant que l'eau douce est une ressource limitée, vulnérable et indispensable pour la vie, et que ses rôles économiques et environnementaux sont incontestables, une gestion équilibrée par une approche intégrée est indispensable.

**Thème 2** : Intégration du secteur de l'eau dans les programmes de réintégration des anciens combattants.

### 2.2. Gestion des ressources en eau et assainissement en milieu rural

Objectif : L'objectif de GWI-Burundi est d'approvisionner et d'améliorer l'accès à l'eau et l'assainissement pour les populations



#### Thèmes d'intervention

**Thème 1** : Approvisionnement et amélioration de l'accès à l'eau et de l'assainissement dans les communautés et les ménages.

**Thème 2** : Amélioration de l'accès à l'eau et de l'assainissement dans les endroits publics.

**Thème 3** : Gestion locale collective, concertée et participative des ressources en eau incluant la problématique des forces démobilisées.

### 2.3. Réintégration durable des forces démobilisées

Objectif : L'objectif de GWI-Burundi est de travailler avec les forces démobilisées pour la prévention des conflits sociaux au Burundi.

#### Thèmes d'intervention

**Thème 1** : Intégration des anciens combattants dans les programmes hydriques et de sécurisation de l'environnement

**Thème 2** : Formation des formateurs civil-militaires et formation des forces démobilisées à la maintenance et l'entretien des infrastructures hydriques existantes, la protection et la sécurité environnementale, et à l'adduction d'eau en milieu rural

**Thème 3** : Participation des forces démobilisées à la gestion des ressources en eau et assainissement en milieu rural

**Thème 4** : Orientation professionnelle des ex-combattants dans le travail relatif à la sécurité de l'eau et de l'environnement

### 2.4. Les femmes et la gestion des ressources en eau

Objectif : L'objectif de GWI-Burundi est d'impliquer les femmes à tous les niveaux dans la prise de décision en gestion intégrée des ressources en eau pour promouvoir le genre et renforcer le statut de la femme.

#### Thèmes d'intervention

**Thème 1** : Intégration du secteur de l'eau dans les programmes de promotion féminine des ministères et des assemblées nationales


**Thème 2** : Renforcement de la participation de la femme dans la prise de décision et dans les groupements locaux de gestion des ressources en eau.

**GWI-Burundi soutiendra et mènera des actions de formation, de projets pilotes, de production d'études et de publications, de participation ou organisation de forum et colloques, de développement de partenariat à tous les niveaux avec les réseaux et plateformes existants, de développement de partenariat national avec les institutions publiques, privées et la société civile .**

**GWI-Burundi impliquera le monde universitaire et académique dans les études et les recherches scientifiques sur la problématique de l'eau et la réintégration durable des démobilisés et coopérera avec les institutions de formation militaire intéressé par les actions de développement et de sécurité environnementale pour l'organisation de formations des anciens combattants et toute autre personne démobilisée.**

**Dans le cadre de ses projets, GWI-Burundi apportera son soutien par l'expertise de son personnel, de ses membres fondateurs et de son réseau de partenaires (conception, mise en œuvre, suivi et évaluation des projets), un appui à la réalisation des projets (pouvant inclure une participation financière de GWI-Burundi pour servir de levier) et la valorisation des actions, notamment à travers le réseau de l'organisation.**

### 3. Les perspectives d'application du cadre d'orientation stratégique pour 2015-2017

Politiques et programmes nationaux pour le droit à l'eau	Gestion des ressources en eau et assainissement en milieu rural	Réintégration des forces des démobilisés	Les femmes et la gestion des ressources en eau
<b>Projets en attente de financement</b>			
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Soutien à l'actualisation de la politique nationale de l'eau et du plan directeur national de l'eau au Burundi</li> <li>2. Appui à l'actualisation des textes de loi régissant le domaine de l'eau en les complétant avec les textes de leur application au Burundi</li> <li>3. Contribution à la priorisation des zones d'intervention par images satellites au Burundi</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>4. Enquête sur la situation de l'eau et des forces démobilisés dans les communes des provinces de Bubanza (Mpanda) et Cibitoke</li> <li>5. Approvisionnement et amélioration d'accès à l'eau et de réhabilitation des infrastructures hydrauliques en commune de Mpanda, Mbuye et Kiganda</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>6. Projet d'aquaculture pour la commune de Ngara, commune de Kiganda</li> <li>7. Projet de campagne de sensibilisation sur les effets de l'eau potable dans les communes de Gisozi (Mwaro), et de Matana (Bururi)</li> </ol>	
<b>Projets en cours d'élaboration</b>			
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Contribution à l'intégration de l'éducation sur les enjeux de l'eau, de l'environnement et du changement climatique au niveau universitaire, militaire et de l'école primaire</li> <li>2. Appui au développement d'un programme d'implication des femmes dans la prise de décision en matière de gestion intégrée des ressources en eau au Burundi</li> <li>3. Contribution au développement d'une politique globale qui garantisse l'accès à une eau de qualité, à la fois pour la consommation personnelle, pour la production agricole et industrielle.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>4. Amélioration d'accès à l'eau et de réhabilitation des infrastructures hydrauliques dans les communes de Mugamba (Bururi) et Gisozi (Mwaro).</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>5. Programme de formation des militaires formateurs dans le secteur de création de scénarios relatifs à la sécurité de l'eau et de l'environnement, au changement climatique</li> <li>6. Appui au renforcement des capacités des femmes ex-combattantes dans la gestion et l'utilisation équitable des ressources en eau au service de la consolidation de la paix dans les provinces de Cibitoke et Bubanza au Burundi</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>7. Appui au développement d'un réseau de femmes leaders, gestionnaires des ressources en eau en Afrique sub-saharienne</li> </ol> <div style="text-align: right; margin-top: 20px;">  </div>

## Perspectives d'intervention future

<p>8. Installation de 6 comités consultatifs nationaux pour la réintégration des démobilisés à travers tout le pays, y compris les provinces de Bubanza, Kirundi, Muramvya, Mwaro, Bururi et de Makamba pour planifier les besoins de sécurité de l'eau et environnementale visant à réintégrer et réinsérer les démobilisés à travers des programmes hydriques</p>	<p>9. Contribution à l'intégration du secteur de l'eau dans les programmes de réintégration des anciens combattants</p> <p>10. Programme de formation des anciens combattants à la maintenance et l'entretien des infrastructures hydriques existantes, à la défense et la protection de l'environnement, et à l'adduction d'eau en milieu rural</p> <p>11. Programme d'orientation professionnelle des anciens combattants dans le travail relatif à la sécurisation de l'eau et l'environnement.</p>	<p>12. Appui pour une participation des femmes à la gestion intégrée des ressources en eau dans les assemblées nationales</p> <p>13. Appui pour une participation des femmes à la gestion intégrée des ressources en eau dans les institutions publiques</p> <p>14. Appui pour une participation des femmes à la gestion intégrée des ressources en eau dans le secteur associatif</p> <p>15. Appui dans les programmes de promotion de la femme en milieu rural en tant que meilleure gestionnaire de l'eau</p>
---	--	--

